



ÉDITORIAL



Parlons Emploi

Nous pouvons nous réjouir de l'embellie que connaît l'économie française en ce début d'année. La **consommation reprend des couleurs** et les artisans s'activent pour satisfaire les commandes de leurs clients, particuliers et entreprises. J'en veux pour preuve le redémarrage fulgurant des chantiers ou encore le nombre record de mariages annoncé pour 2022 qui feront notamment travailler les traiteurs, couturiers, fleuristes, coiffeurs...

Pourtant, une ombre au tableau : les **difficultés de recrutement** viennent freiner cette **reprise tant attendue** et l'artisanat en fait directement les frais. Ainsi, ces derniers mois, les entreprises artisanales nous font part de leurs besoins croissants en **personnel qualifié**. Certaines d'entre-elles sont contraintes de refuser des commandes ou de les reporter au risque de voir leurs clients y renoncer.

Refusons cette fatalité en nous appuyant sur les derniers sondages relatifs à l'emploi : selon le baromètre CSA du Centre Inffo réalisé l'an passé, **1 français sur 5 serait en processus de reconversion professionnelle**.

Il est donc possible de renverser la vapeur en accueillant ces personnes en quête d'**une nouvelle vie professionnelle**. Les confinements de ces dernières années ont amené les français à reconsidérer la valeur travail. Les notions de « **métier-passion** » et de « **sens** » chères aux artisans sont désormais plébiscitées. Avec **250 métiers et 21 000 entreprises artisanales**, le secteur des métiers en Moselle est en phase avec ces tendances et offre **des carrières sur mesure**.

A nous de mettre en avant les avantages de nos métiers et de nos entreprises **pour attirer les meilleurs profils** en nous appuyant aussi sur les dispositifs qui peuvent nous aider à intégrer de nouveaux collaborateurs (voir ci-après).

Que vous soyez un(e) artisan(e) en cours de recrutement, un(e) jeune diplômé(e) ou un(e) professionnel(e) en reconversion, contactez les conseillers de la CMA 57 pour construire votre avenir dans l'artisanat : 03 87 39 31 00 – serviceclient@cma-moselle.fr

Philippe FISCHER
Président de la CMA 57

L'ARTISANAT EMBAUCHE !

Les entreprises artisanales de Moselle se développent et recherchent des collaborateurs motivés pour accompagner la croissance de leur activité. Zoom sur les mesures d'accompagnement à l'embauche :

Formation Artisanat

Le Campus des Métiers de Moselle (CFA de Metz) propose aux demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi des parcours de formation dans les métiers de la coiffure et les métiers de bouche (boulangier, pâtissier, boucher, charcutier-traiteur, poissonnier).

Ce programme est financé par la Région Grand Est. Contact : CMA 57 - 03 87 39 31 00

Emplois francs

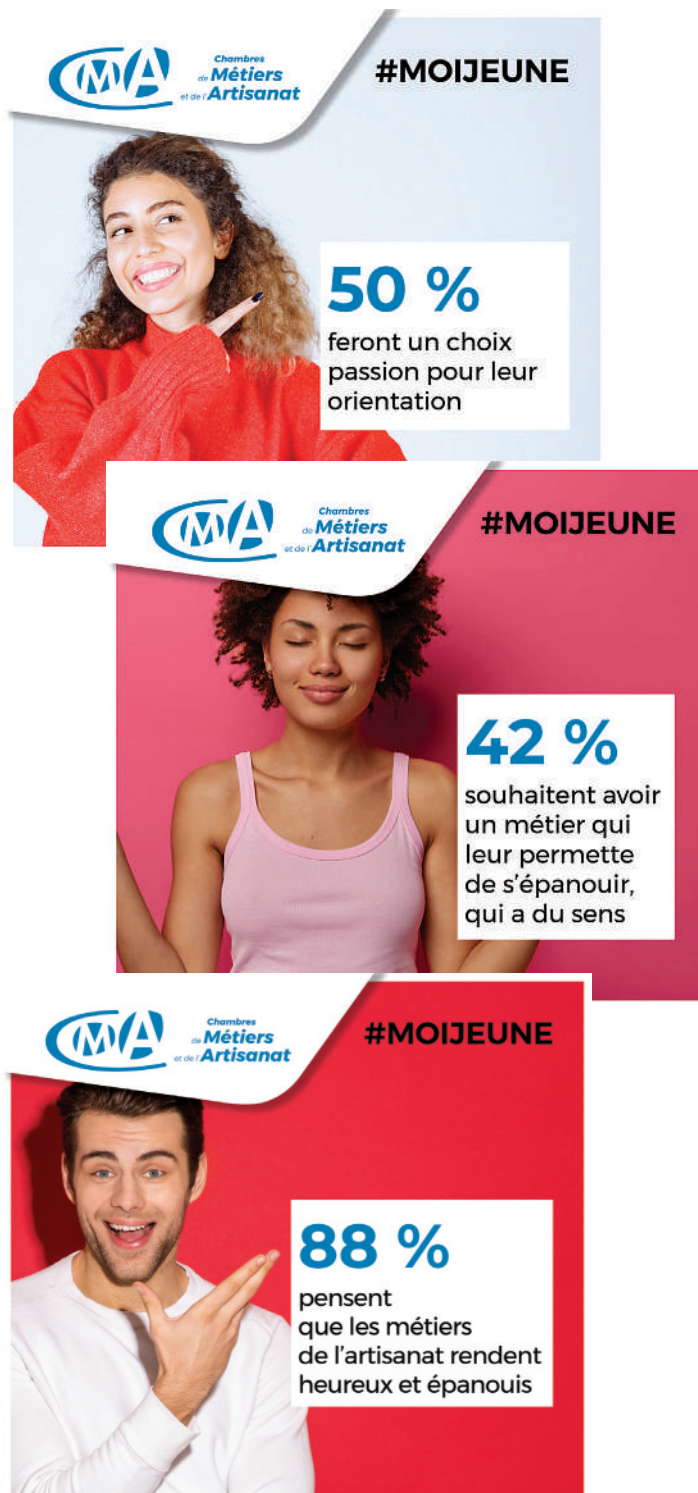
L'embauche d'un salarié qui réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville donne droit à une aide « emploi franc ». Sans condition d'âge, de diplôme ou de rémunération, elle s'applique pour un CDI ou en CDD (au moins 6 mois).

Pour vérifier son éligibilité : <https://bit.ly/Emploi-franc-57>

ARDAN

Le dispositif ARDAN permet aux entreprises d'étoffer leurs équipes pour se développer (nouveau marché, produit ou savoir-faire) ou en vue de l'adoption d'une structure nouvelle. Cette mission est confiée à un demandeur d'emploi, stagiaire du CNAM pendant 6 mois. A l'issue du stage : près de 90 % d'entre eux sont recrutés en CDI ou en CDD supérieur à 6 mois.

ENQUÊTE APPRENTISSAGE*



Pour bénéficier de ces dispositifs contactez les conseillers CMA 57 :
03 87 39 31 00
serviceclient@cma-moselle.fr - www.cma-moselle.fr



LE BON MOMENT POUR SE LANCER DANS UN PROJET, C'EST QUAND ON A TROUVÉ LE BON PARTENAIRE.

Une banque de proximité, c'est essentiel.

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

